

CONCILIATION DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION AVEC LA STRATÉGIE DE LA GESTION DES ACTIFS  
(000 000 \$)

No de  
Ligne

Tableau 1 : Selon la catégorisation actuelle de la pièce Additions à la Base de Tarification

1	Addition à la base de tarification (GM-L, Doc 3)	Éléments de conciliation				Catégories d'investissements de la stratégie de la gestion des actifs (GM-K, Document 1, p.18)						
		Mesurage (note 1)	Frais fixes entrepreneurs, compensations reçues de tiers et autres ajustements (note 2)	MTQ Pont Trudel (hors base en 2019) (note 3)	Réseau de l'Estrie Projet Shefford (note 4)	Total autres	Risques	Respect des exigences	Enjeux clients – capacité hydraulique	Renforcement du réseau de transmission	Amélioration des actifs	Total gestion des actifs
2	<b>Amélioration et transmission du réseau</b>											
3	Branchements d'immeubles	8,8								5,9		7,8
4	Protection cathodique	4,2								3,7		3,7
5	Mesurage	12,6										-
6	Régulateur de pression	1,6								1,3		1,4
7	Postes de livraison	6,1								4,7		5,3
8	Conduites principales	23,1								2,9		23,4
9	Raccordement et régularisation	3,3								2,4		2,9
10	Renforcement réseau de transmission	-							2,8			2,8
11	<b>Total amélioration du réseau et raccordement et régularisation</b>	<b>59,8</b>	(12,6)	(3,8)	1,2	2,8				<b>21,0</b>		<b>47,3</b>

12 Tableau 2 : Selon la catégorisation de la stratégie Gestion des actifs entrant en vigueur à la Cause tarifaire 2019-2020 dans la pièce Additions à la Base de tarification (suivi de la D-2018-011)

13	Addition à la base de tarification (GM-L, Doc 3 Selon la nouvelle catégorisation)	Éléments de conciliation				Total gestion des actifs
		Mesurage (note 1)	Frais fixes entrepreneurs, compensations reçues de tiers et autres ajustements (note 2)	MTQ Pont Trudel (hors base en 2019) (note 3)	Réseau de l'Estrie Projet Shefford (note 4)	
14						
15						
16	Risques	11,6	(0,7)			(0,7)
17	Respect des exigences	12,0	(0,5)	1,2		0,6
18	Mesurage	12,6				(12,6)
19	Enjeux clients – capacité hydraulique	0,1				-
20	Renforcement du réseau de transmission	-			2,8	2,8
21	Amélioration des actifs	23,6	(2,6)			(2,6)
22	<b>Total amélioration du réseau et raccordement et régularisation</b>	<b>59,8</b>	(12,6)	(3,8)	1,2	2,8
						(12,5)
						47,3

23 note 1

24 Les activités de mesurage ne font pas partie de la stratégie de la gestion des actifs puisqu'elles sont relatives aux coûts engagés pour le recyclage des compteurs ainsi qu'aux coûts de main-d'oeuvre engagés pour le programme de seaux.

26 note 2

27 Il s'agit principalement de frais généraux payés aux différents entrepreneurs pour permettre à ceux-ci de couvrir les frais fixes qu'ils engagent en effectuant des travaux pour Énergir. Puisque ces frais ne varient pas en fonction du volume de travaux réalisés, ils ont été exclus de la gestion des actifs. Cette rubrique inclut également les compensations reçues de tiers (ex. : MTQ, UMQ) dans différents projets réalisés par Énergir à la demande des clients ainsi qu'une partie de la compensation versée par Énergir aux municipalités qui ont adhéré à l'entente de principe conclue avec l'UMQ pour la réalisation de projets d'amélioration du réseau.

30 note 3

31 Un ajustement doit être effectué puisque le projet MTQ Pont Trudel est inclus dans la planification des investissements de la stratégie de gestion des actifs alors qu'il ne fait pas partie des additions à la base de tarification de 2019.

33 note 4

34 Un ajustement doit être effectué puisque le projet de renforcement de réseau de transmission Shefford est inclus dans la planification des investissements de la stratégie de gestion des actifs alors qu'il ne fait pas partie des additions à la base de tarifications de 2019.